

Mairie de Saint-Pierre-Quiberon
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre-Quiberon, du 1er mars 9h au 30 mars 17h 2023 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Mme Christine Bosse a été désigné commissaire enquêtrice par le président du tribunal administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Pierre-Quiberon, pendant la durée de l'enquête, du 1^{er} au 31 mars inclus :

Horaires de la mairie :

Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15

Le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h30

Fermé le mardi après midi

- à l'exception des dimanches et des jours fériés

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Pierre-Quiberon – 70 rue du Docteur Le Gall – 56510 Saint Pierre Quiberon.

Les avis des personnes publiques associées ainsi que l'avis de l'autorité environnementale favorable à l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale de la procédure seront joint au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à la mairie de Saint-Pierre-Quiberon dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4480>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à enquete-publique-4480@registre-dematerialise.fr

Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

La commissaire enquêtrice sera présent à la mairie de Saint-Pierre-Quiberon pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 1^{er} mars de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi 18 mars de 9h à 12h
- Vendredi 24 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Jeudi 30 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera déposée à la mairie de mairie de Saint-Pierre-Quiberon et sur le site internet www.saintpierrequiberon.fr pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Pierre-Quiberon. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des évolutions au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de M. Gilles MADEC, adjoint en charge de l'urbanisme, Mme Laëtitia GUILLO, Directrice Générale des Services, Mme Stéphane MASCETTI, agent en charge du service urbanisme à la mairie de Saint-Pierre-Quiberon.

Le maire